

Rapport public Parcoursup session 2023

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Information communication Parcours communication des organisations

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Information communication Parcours communication des organisations	Jury par défaut	Autres candidats	27	932	97	134	13	50
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	27	277	80	90	13	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- S'intéresser à l'actualité politique, économique, culturelle, littéraire, technologique, environnementale...
- Posséder les bases de l'anglais et d'une autre langue vivante étrangère permettant d'envisager des ouvertures à l'international : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Savoir élaborer un raisonnement structuré, critique et adapté pour répondre à une situation-problème,
- Manifester de l'intérêt et de la motivation parmi les domaines suivants :
 - o Communication, médias, traitement de l'information, culture numérique, médiation culturelle et scientifique,
 - o Sociologie, philosophie, littérature, histoire,
 - o Économie, marketing, gestion, droit,
 - o Web, réseaux sociaux numériques,
 - o Conception graphique, réalisation audiovisuelle.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Faire preuve d'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Être organisé et rigoureux,
- Être curieux et ouvert d'esprit.

Attendus locaux

EN SAVOIR +

<http://www.iut-infocom.fr/>

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le cursus Communication des Organisations se décline sur trois années. Il s'articule autour d'heures d'enseignement et d'activités encadrées (1600 heures), de travail en mode projet (600 heures) et de mises en situations professionnelles à travers les stages (22 à 26 semaines).

L'évaluation du B.U.T se déroule sur le mode du contrôle continu, avec des évaluations régulières dans chaque matière. L'assiduité est ainsi obligatoire. L'évaluation porte sur les connaissances et la mise en pratique des apprentissages.

Une attention particulière est accordée à la définition du projet professionnel de l'étudiant tout au long de la formation. L'objectif de la formation est de former des professionnels de la communication interne et externe dans tout type d'organisation.

Nous attirons l'attention des candidats que la troisième année se fera obligatoirement en alternance ou mobilité scolaire internationale.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après le pré-classement se basant sur les notes issues de l'ensemble des matières première+terminale, les candidatures ont été examinées en portant particulièrement attention à la qualité des réponses aux questionnaires et à l'adéquation du projet professionnel vis-à-vis de la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats sont invités à consulter en détail le contenu de la formation ainsi que ses débouchés. Ils sont également invités à rencontrer un professionnel en rapport avec la formation.

Nous conseillons aux candidats de porter une attention particulière à l'orthographe. Nous vous conseillons aussi de compléter le champ optionnel "activités et centres d'intérêt" et de compléter le formulaire avec le plus grand sérieux.

Chaque candidat doit expliquer en quoi la formation répond à son projet professionnel (et les étudiants en réorientation les raisons de leur souhait de changer de formation).

Par ailleurs, les candidats en situation de handicap ont tout intérêt à le déclarer : non seulement les recruteurs n'ont pas accès à cette information, mais en cas de refus cela facilitera une demande de réexamen de la candidature auprès du rectorat.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau académique : notes obtenues	moyenne de l'ensemble des notes	Toutes les notes de première et de terminale	Essentiel
	Niveau académique : notes obtenues	moyenne de l'ensemble des notes	Épreuve anticipée de français	Essentiel
	Niveau académique : notes obtenues	moyenne de l'ensemble des notes	Fiche avenir (le cas échéant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite	Qualité rédactionnelle des documents fournis : orthographe, style ...	Qualité rédactionnelle des documents fournis	Très important
	Expression écrite	Bulletins	Bulletins	Très important
Savoir-être	Motivation et implication dans les études	Qualité des appréciations	Appréciations des professeurs sur les bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Énoncé clair d'un projet professionnel	Adéquation du projet	Formulaire (questionnaire)	Essentiel
	Énoncé clair d'un projet professionnel	Adéquation du projet	Projet de formation	Essentiel
	Une première	Lien de l'expérience avec la	Formulaire (questionnaire)	Complémentaire

	expérience dans le domaine	formation		
	Une première expérience dans le domaine	Lien de l'expérience avec la formation	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	Rencontre avec un professionnel du secteur	Lien du professionnel avec la formation	Formulaire (questionnaire)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Investissements extra-scolaires	Investissements extra-scolaires	Complémentaire

Signature :

Laurence BILLARD,
 Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble